

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

Séance du 09 juin 2023

Date de convocation 31 mai 2023	Nombre de Conseillers :	En exercice :	13
		Présents :	12
Date d'affichage 31 mai 2023		Votants :	12 + 1 pouvoir

OBJET : Demande de Fonds de Concours (FDC) auprès de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées pour l'ensemble des travaux d'aménagement dans le cadre du soutien à la ruralité et à l'environnement

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, maire,**

Présents : Mmes Sandrine BERSANS, Sandrine HOURS, Françoise CLASTRE, Isabelle BRUN, MM. Jean PIAT, Olivier MICHON, Jean-Marc MAZOU, Sébastien LACAVE-PISTAA, Jérôme SANCHEZ, Xavier PIAT, Yannick BIELLE.

Absents-excusés : Mme Sarah LACAVE-PISTAA (pouvoir à M. Sébastien LACAVE-PISTAA)

Mme BERSANS a été nommée secrétaire.

Mme le Maire fait le point avec le Conseil Municipal sur les travaux d'aménagement à effectuer sur la commune en 2023, à savoir :

- Achat et installation d'une armoire positive à la maison pour tous pour un montant de **2 832,72 € ht**
- Restauration et sécurisation d'un pont pour un montant de **11 416 € ht**
- Renforcement des berges et enrochement pour un montant de **7 720 € ht**
- Achat et pose de panneaux de signalisation pour un montant de **1 665.57€ ht**

Le coût total des travaux s'élève à **23 634,29 € HT.**

Mme le Maire propose de solliciter de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées un fonds de concours à hauteur de 30 % et propose au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement, ci-après :

Dépenses HT	Montant en €	Recettes	Montant en €
Armoire positive <i>(Equipe Eco)</i>	2 832,72	Fonds européens FEDER FEADER	
Pont <i>(Serrurerie Induspal)</i>	11 416,00	État : FNADT DETR Autre (ministère)	
Renforcement Berges – Enrochement <i>(Prunnot)</i>	7 720,00	Région Nouvelle Aquitaine:	
Panneaux de signalisation <i>(Sud Ouest signalisation)</i>	1 665,57	Département Pyrénées Atlantiques :	2 854,00
		Communautés d'agglomération (FDC) (30% du coût total HT)	7 090,29
		Autofinancement commune:	13 690,00
		Autres (à préciser) :	
TOTAL HT	23 634,29	TOTAL	23 634,29
TVA	4 726,85		4 726,85
TOTAL TTC	28 361,14		28 361,14

Entendu Mme le Maire dans ses explications et en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver les projets de travaux d'aménagement et le plan de financement d'un montant total de **23 634,29 € HT**,
- d'autoriser Mme le Maire à solliciter le Fonds de Concours (FDC) auprès de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

AUTORISE

- Mme le Maire à signer la convention financière relative au FDC ou tout autre document correspondant au projet proposé.

Fait et délibéré en séance aux jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Martine RODRIGUEZ

